Journal municipal
d'information
Décembre 2018
n° 242

LE MANDRÉEN

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

Edito

Il serait inconvenant, dans ce dernier Mandréen de l'année, de ne pas aborder les questions d'actualité et en particulier la contestation d'une partie de la population, provoquée à la base par la hausse des taxes sur les carburants, et qui s'est généralisée sur la perte du pouvoir d'achat, notamment chez les plus défavorisés.

Ce qui me révolte, c'est la non prise en compte de la situation dramatique dans laquelle se trouve une partie de la population.

Ce qui me met en colère, c'est l'utilisation du prétexte de la lutte contre le changement climatique pour augmenter les taxes dites environnementales, alors que 85% de leur montant alimentent les caisses de Bercy.

Ce qui me chagrine, c'est de voir la récupération politique qui en est faite et qui risque d'opposer les français alors que notre pays connaît le désordre et la confusion, quand il faudrait au contraire que nous soyons tous soudés pour sortir de cette situation préoccupante.

Bien sûr, je condamne les exactions et les violents incidents dont nous avons tous été témoins et qui ne sont pas le fait des manifestants pacifiques mais de casseurs organisés et incontrôlables. Mais les Français attendent des réponses à leur légitime colère.

Souhaitons que l'approche des fêtes soit un signe d'apaisement et que dans cette période si particulière de Noël le dialogue social soit renoué et la voix des citoyens entendue.

En cette période trouble, j'espère que Noël sera pour tous un moment de réjouissances, mais aussi un moment de partage et de solidarité.

Je souhaite à tous les Mandréens de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire,
Gilles VINCENT

Le MANDREEN
Journal Municipal d'Information
Disponible sur www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique,
Mise en page : Service Vie de la Cité
Crédit photos : Patrick LECONTE Service Vie de la Cité

Imprimerie Joubert - 06517 CARROS

SOMMAIRE

Page 2	EDITO - Agenda - Nos joies nos peines
Page 3-4-5	Actualités Municipales
Page 6	Environnement, Santé publique
Page - 7	Libre Expression
Page - 7 à 12	Jeunesse - Sports - Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

AGENDA

DÉCEMBRE

Le 1	Concert "Chant et partage" à 17 h, Église Saint Mandrier par la chorale Alléluia
Le 1	One Man Show Guyyy "Mes plus belles rencontres" à 20 h 45, Théâtre Marc Baron - 10 €
Le 2	Vide grenier du village
Le 2	Bourse aux Jouets organisée par l'USSM Rugby à la Salle des Fêtes
Le 5	Journée nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie - Rendez vous 11 h 30 à la stèle du Quai Kennedy
du 7 au 11	Téléthon - Voir page 11
Le 7	Vernissage de l'exposition de Jean-Claude CALURI à 18 h 30, Galerie Rancilio
8 & 9	Foire artisanale de Noël organisée par l'association Festive de la Presqu'île, de 9 h à 18 h, salles Myrte et Arbouses
Le 12	La culture vous transporte à Châteauvallon : spectacle de cirque **"The Elephant in the room"** - Complet
Le 14	Marche des Lucioles - Rendez-vous à 18 h pour la distribution des lampions, parking Sainte Asile - Défilé et boissons chaudes à l'arrivée
Le 15	En attendant Noël : Animations à partir de 14 h 30, place des Résistants
Le 16	Fêtes Calendales - Rendez vous à 9 h 30 devant l'Église Saint-Mandrier
Le 16	Vide grenier du Pin Rolland
Le 18	Palmarès du concours de crèches et couronnes de Noël à 18 h 30, domaine de l'Ermitage
Le 21	Arrivée du Père Noël - A partir de 16 h 30, place des Résistants, jeux d'autrefois, parade lumineuse et tirage de la tombola de Noël
Le 26	"Blanche neige" Conte clownesque pour enfants à partir de 4 ans, à 15 h, théâtre Marc Baron, suivi d'un goûter - Inscription gratuite au 04.94.11.51.75
Le 30	Laser Game sur la place des Résistants de 14 h 30 à 18 h

JANVIER

Le 3	Atelier culinaire pour enfants à 14 h 30, domaine de l'Ermitage - Inscription gratuite au 06.27.25.42.74, organisé par la Mandréane

NOS JOIES, NOS PEINES

BONJOUR LES BÉBÉS

OMER Ayline 06/10/2018

VIVE LES MARIÉS !

LEFORT Margot – TASSART Jonathan 12/10/2018
LE DREFF Marianne – DAIRAINE Thibaut 27/10/2018

ILS NOUS ONT QUITTÉS

SALLENT Jean-Louis ..... 30/10/2018 ..... 75 ans
FERRI épouse AVI Laurence ..... 06/11/2018 ..... 61 ans
GABORIEAU Joël ..... 07/11/2018 ..... 68 ans
MALAVAL André ..... 10/11/2018 ..... 89 ans
GUETTE Alain ..... 18/11/2018 ..... 79 ans
MARGUERITAT veuve ROLAND Paulette ..... 21/11/2018 ..... 98 ans

Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune, être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques... ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : viecite@ville-saintmandrier.fr

N'hésitez pas à aimer notre page
"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

Permanence communale
Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 12 novembre 2018

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; Celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- Subvention de 6.750 € à l'école élémentaire Louis Clément pour la classe de neige 2019.
- Demande de subvention au Conseil Régional pour la classe de neige de l'école Louis Clément.
- Autorisation pour le recrutement de 12 agents recenseurs pour le recensement de la population communale qui se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.
- Subvention à l'association Les Lucioles (crèche) pour l'acquisition de matériel et avance sur la subvention 2019.
- Renouvellement de la convention avec l'association « L'arche du mont Salva » pour la mise en œuvre d'une campagne de stérilisation de chats errants.
- Convention de partenariat avec la SAS Voisins Vigilants.
- Signature d'une convention-cadre 2018/2021 relative au programme d'actions de prévention des inondations du bassin de risque des petits cours d'eau côtiers.
- Information sur la passation de divers marchés à procédure adaptée.
- Création de deux postes à temps complet dont un sera transféré à la Métropole au 1er janvier 2019.
- Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
- Présentation des rapports d'activités 2017 de TPM, du syndicat mixte SCOT Provence Méditerranée et du SYMELEC VAR.

Sur les 13 délibérations donnant lieu à vote, toutes ont été votées à l'unanimité hormis une avec une abstention.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place ou sur le site internet de la ville par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN
Adjoint au Maire

MODIFICATION N°1 DU PLU

Une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune a été engagée par la Métropole qui en a, à présent, la compétence.

Cette procédure vise notamment à modifier certains termes inadéquats, mettre à jour des références à certains articles du Code de l'Urbanisme, compléter la liste du patrimoine à protéger, rappeler l'application des servitudes de passage sur le littoral, réparer une erreur matérielle concernant le zonage d'une parcelle, etc.

Le dossier de cette modification n°1 ainsi qu'un registre d'observations ont été mis à la disposition du public depuis le 26 novembre 2018 et ce jusqu'au 28 décembre, au Service Urbanisme, rue Anatole France, aux jours et heures d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Michel MARIN
Adjoint à l'Urbanisme

LISTES ÉLECTORALES

Une réforme d'ampleur de la gestion des listes électorales communales

La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un Répertoire Electoral Unique et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Cette réforme entrera en vigueur le 1er janvier 2019.

Il a été décidé par l'INSEE de renseigner sur les listes électorales communales, le libellé de la commune de naissance des électeurs en fonction de leur année de naissance.
Par conséquent, toutes les personnes nées à Saint-Mandrier avant 1950, alors section de la Seyne sur mer, se verront indiquer comme lieu de naissance sur leur carte d'électeur « la Seyne-sur-mer ».

Je déplore cette nouvelle mesure car après de nombreux échanges avec l'INSEE et la Préfecture du Var, aucune modification n'a pu être envisagée.

Le Maire,

VOISINS VIGILANTS

Rejoignez la communauté de voisins de votre quartier

Uniquement accessible aux habitants du quartier, www.voisinsvigilants.org est l'outil plébiscité par les ASL, conseils syndicaux, amicales ou conseils de quartiers, les mairies... pour développer convivialité et bienveillance dans le voisinage.

Un site Web sécurisé pour votre voisinage
www.voisinsvigilants.org met en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages, les démarchages abusifs et les escroqueries de manière simple et gratuite. Ces derniers bénéficient d'un système d'alerte par SMS et d'une plate-forme internet de communication.

Système d'alerte SMS
Informez et soyez informés par vos voisins et la police municipale de tout événement suspect par simple SMS.
LE VOISIN VIGILANT veille mais ne surveille pas.
Face à un événement suspect, il alerte par le système Voisins Vigilants ses voisins ainsi que la police. Il reçoit, en retour, toutes les informations sur la vie de son quartier. Il participe à la convivialité de son voisinage.

Il respecte la vie privée, et ne tente jamais de remplacer les forces de l'ordre.

Devenez Voisin vigilant

1. Je me rends sur le site : www.voisinsvigilants.org
2. Je saisis mon adresse postale et mon courriel
3. Je rejoins la communauté de Voisins Vigilants de mon quartier
4. Je suis alerté par mes voisins ou la municipalité dès qu'un événement se produit

L'adhésion est gratuite.

Rémy BOUVIER,
Conseiller Municipal délégué
à La Prévention des Risques

NOËL SOLIDAIRE

Solidarité, fraternité, empathie, respect... sont des valeurs essentielles, vitales pour toute vie humaine

Comment en cette veille de fête ne pas se les approprier pour les vivre aujourd'hui et demain ?

Noël, fête de familles rassemblées et heureuses pour certaines, mais aussi hélas, solitaires et douloureuses pour d'autres car isolées ou en difficulté.

En France, 14% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (jeunes et moins jeunes). Bien que ce pourcentage reste stable dans notre pays grâce à la protection sociale, la pauvreté et la solitude sont aussi à notre porte sur notre « presqu'île de charme ».

La lutte contre la précarité et l'isolement des personnes demeurent une des priorités du CCAS. Si celui-ci a mis en place des services pour favoriser le maintien à domicile des plus âgées, nous ne pouvons ignorer voire rester insensible à un proche, un voisin, une famille en grande difficulté matérielle ou relationnelle, souvent cause de rupture de lien social.

Le CCAS compte sur chacun d'entre vous pour l'aider dans cette tâche difficile par un signalement de toute situation en détresse.
Il renouvelle son appel en sollicitant la générosité et la disponibilité de bénévoles disposés à consacrer un peu de leur temps à des visites à domicile régulières chez des personnes âgées qui le souhaitent.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat du CCAS au 04.94.11.24.56 ou l'assistante sociale au 04.94.11.51.62.
Je remercie les bénévoles qui nous aident déjà et ceux qui voudront bien les rejoindre.

Bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An à tous.

Mona ROURE
Adjointe déléguée à l'Action

FÊTES DE NOËL ET MANIFESTATIONS DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, nos enfants seront au centre de cette fête de Noël (voir programme).

A l'école, un menu spécial accompagné de friandises sera servi. Les petits de la maternelle verront un spectacle et chaque classe recevra 150 € pour des cadeaux personnels ou collectifs. Des sapins seront décorés. Les collégiens se verront remis une place de cinéma.

Je profite de ces fêtes pour rappeler que c'est tout au long de l'année que nos enfants profitent d'animations gratuites pendant le temps scolaire : projet Ermitage, voile, classe de neige. Concernant celle-ci, la règle établie est une subvention pour la classe de CM2.
Cette année, l'équipe pédagogique de l'école Louis Clément a décidé d'emmener 3 classes. La subvention est donc fixée sur le nombre de CM2 (30 élèves) soit 225 € par élève pour une somme totale de 6 750 €.

La Caisse des Écoles donne 46 € par enfant pour les fournitures et aide les projets pédagogiques.
Pour la municipalité, le coût de ces activités et l'entretien des bâtiments s'élèvent à 806 € par élève.

Enfin, je tiens à remercier tous les bénévoles qui nous aident lors des grèves. Sans eux, la restauration scolaire ne pourrait avoir lieu.

Je termine en présentant à tous, avec un peu d'avance, mes meilleurs vœux pour 2019.

Colette DEMIERRE
ConseillèreMunicipale chargée des Affaires scolaires

PERMANENCES RÉSEAU MISTRAL

Le matin, de 8 h à 12 h

- Lundi 17 décembre : Parking boulangerie du Pin Rolland
- Samedi 22 décembre : Place des Résistants

LE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou vous souhaitez mettre en place un projet professionnel quel qu'il soit et vous habitez Saint-Mandrier-sur-Mer.

Le Bureau Municipal de l'Emploi, vous accueille, vous informe, vous oriente et vous accompagne dans votre parcours d'insertion professionnelle.

Le BME met à disposition ;
- un accès libre à un poste informatique avec connexion Internet, imprimante et scanner pour vos démarches d'emploi, candidatures, offres…,
- une salle de documentation bien fournie en éléments de recherche et d'informations, des offres d'emplois proposées par des employeurs locaux et des événements (organisation de forums "emploi et formation", ateliers, rencontres...),
- un accompagnement personnalisé.

En partenariat avec les services publics de l'emploi et d'autres structures travaillant à l'insertion professionnelle, nous mettons en place des événements comme des forums de l'emploi, des speed-dating professionnels, des rencontres avec les entreprises…

Votre référente BME :
Yasmine ABDOUL WAHAB vous reçoit :
Lundi – Mardi : de 8 h à 12 h 30
Jeudi : 8 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

Vous pouvez également joindre le Bureau de l'Emploi par téléphone au 04 94 11 51 61 Ou par mail : bme@ville-saint mandrier.fr

BONS D'ACHAT DE NOËL

Les fêtes de Noël approchent et comme chaque année le CCAS octroie des bons d'achat :

- Pour les personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA).
- Pour les personnes bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) ou de l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité).

Les personnes concernées sont priées de se présenter au secrétariat du CCAS (04.94.11.24.56), munies de leur justificatif de paiement.

Mona ROURE
Adjointe à l'Action Sociale

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Dans notre commune où 30 % de la population a plus de 65 ans, nous tenons à mettre en garde les personnes seules contre les démarchages abusifs qui s'intensifient et touchent particulièrement les plus âgées et les plus vulnérables.

Quelques conseils s'imposent aux personnes isolées :

- Ne jamais laisser entrer au domicile toute personne inconnue se présentant comme commercial ou organisme, associations diverses. Tout organisme, tels que La Poste, EDF, Mairie, Préfecture, ne se présente jamais à domicile sans un avis de passage préalable.
- En aucun cas n'accepter de donner de l'argent, espèces ou chèque, sans raison valable.
- L'entourage familial doit se montrer particulièrement vigilant sur des retraits bancaires inhabituels, réguliers, injustifiés.
- Si vous êtes harcelé au téléphone, le premier conseil est de raccrocher systématiquement à chaque appel. Certains d'entre vous ont aussi la possibilité de bloquer le numéro d'appel sur leur téléphone.

Tout démarchage à domicile ainsi que le hacellement téléphonique peutvent être condamnables par la loi dans le cas d'abus de faiblesse.

Dans ces deux cas, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Police Municpale.

Le Maire,

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

LA MÉTROPOLE EN PRATIQUE AU 1ER JANVIER 2019

Le 1er janvier 2018, TPM est devenue la 14ème Métropole de France, parmi les 22 qui maillent aujourd'hui le territoire national.

Au terme d'une année de transition, TPM exercera pleinement ses nouvelles compétences jusque-là communales au 1er janvier 2019*. Une organisation qui privilégie la proximité et la continuité de service pour les administrés.

En plus des compétences que TPM exerce déjà, sa transformation en Métropole lui confère de nouvelles compétences jusque-là communales, telles que : la voirie, la gestion de l'eau potable et des eaux pluviales, la valorisation du patrimoine naturel et paysager, la prévention des inondations, le plan local d'urbanisme,…

Afin de préparer dans les meilleures conditions l'organisation des services de la Métropole et des communes, et en particulier des personnels communaux affectés aux compétences transférées (environ 1050 agents), 2018 a été une année de transition. En effet, les communes ont continué à gérer, par voie de convention, les compétences concernées.

Cette phase transitoire s'achève le 1er janvier 2019 : TPM exercera alors pleinement les compétences transférées. Comme TPM le fait depuis sa création, c'est dans le dialogue et le consensus avec le maire et ses équipes que les projets sont co-construits et mis en œuvre. La commune demeure le maillon essentiel du lien avec les habitants du territoire.

Depuis un an, les équipes de la Métropole et des communes œuvrent ensemble pour assurer la continuité des services publics rendus aux usagers, dans le souci partagé d'en garantir la qualité.

Une nouvelle organisation sans incidence pour les usagers.

Pour favoriser la proximité avec les habitants et la réactivité, une nouvelle organisation administrative, sera effective au 1er janvier 2019.
Elle s'appuie sur la constitution d'antennes métropolitaines de proximité, situées sur le territoire de chacune des communes. L'antenne assurera les prestations nécessitant une forte réactivité et proximité relevant des compétences transférées.
Parallèlement, une Direction de l'action territoriale a été créée au siège de TPM afin d'assurer la cohérence des politiques publiques et de favoriser la transversalité entre les antennes. Elle assurera ainsi l'animation et la coordination de l'action des antennes, en lien avec les directions métiers, et l'interface avec le siège de la Métropole.

L'objectif est que ces changements soient neutres et sans incidence pour les administrés. L'accueil de proximité perdure, grâce à cette organisation territoriale adaptée aux besoins. L'intérêt général reste la préoccupation majeure et constante des 12 maires du territoire.

La transformation en métropole permet de favoriser le rayonnement du territoire à l'échelle nationale. Elle permet de poursuivre le développement de services publics de haut niveau de qualité, par le partage et l'optimisation des moyens qu'offre l'exercice de compétences étendues sur l'ensemble du territoire. Le statut de métropole permet également à TPM d'engager des projets et investissements qui ne pourraient pas l'être à l'échelon communal, et faire ainsi bénéficier tout le territoire d'une solidarité intercommunale.

* LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES AU 1ER JANVIER 2019

- Plan Local d'Urbanisme
- Autorité concessionnaire de l'Etat pour les plages
- Constitution de réserves foncières
- Actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager
- Contribution à la transition énergétique
- Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain
- Création, aménagement et entretien de voirie ; Signalisation ; Parcs et aires de stationnement
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain ainsi qu'à leurs ouvrages accessoires
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- Politique du logement ; Aides financières au logement social ; Actions en faveur du logement social ; Actions en faveur du logement des personnes défavorisées ; Amélioration du parc immobilier bâti
- Assainissement (incluant la gestion des eaux pluviales)
- Eau potable
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Services d'incendie et de secours
- Service public de défense extérieure contre l'incendie
- Soutien et participation au pilotage des pôles de compétitivité situés sur le territoire de la métropole
- Participation au capital des sociétés ayant pour objet l'accélération du transfert de technologies
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain
- Abattoirs, abattoirs marchés et marchés d'intérêt national
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain ainsi que création, gestion et extension des crématoriums
- Construction, aménagement, entretien, fonctionnement d'équipements socioculturels et socioéducatifs d'intérêt métropolitain (à définir pour le 1er janvier 2020).

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

La municipalité permet à des jeunes de 16 ans jusqu'à 25 ans de bénéficier d'une bourse au permis de conduire.

Un dossier de candidature est nécessaire. Il sera à retirer au service Vie de la Cité après un entretien au BME (Bureau Municipal de L'Emploi). Ce dossier, complété de toutes les pièces nécessaire à son instruction sera à déposer au service Vie de la Cité avant le 10 janvier 2019.

Une contre–partie de 40 heures de bénévolat auprès d'une association mandréenne ou, pour les plus de 18 ans, d'un service municipal est nécessaire et à réaliser dans un délais de 6 mois.

Le montant de cette bourse est fixé à 465 € maximum et sera versé après obtention du code de la route à l'auto école.

Toutefois, les dossiers retenus le seront après examen par la commission municipale jeunesse. L'intérêt et la motivation des candidats seront des éléments déterminants d'acceptation.

MARCHONS VERS L'ÉCOLE

Pour cette année scolaire 2018/2019, l'action "marchons vers l'école"est active.

La municipalité soutient l'association APE, avec une valorisation des actions de déplacement doux.

Toutes les informations sur www.ape83430.fr

DÉPART

APE

DÉBROUSSAILLEMENT

Suite aux actions de découverte de la forêt et de plantations dans le cadre des actions de Gestion Durable, le jeudi 15 novembre, une action de soins et d'entretien avec les élèves de 6ème du collège Louis Clément s'est réalisée sous les conseils bienveillants de l'ONF.

Pour optimiser la survie des plants, les élèves ont donc "donné un coup de jeune" aux cuvettes de réception des eaux de pluie. Ainsi, ils ont vérifié la solidité des tuteurs et des attaches, sarclé (désherbé) et biné pour aérer la terre à l'aide d'une serfouette !

Avec de tels soins prodigués par les jeunes Mandréens, les plants n'ont plus qu'à grandir !

Une explication et démonstration de taille par l'ONF a permis de donner rendez-vous pour la période de la journée internationale des forêts soit autour du 21 mars 2019 !

Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargé de l'Environnement et de la Santé publique

BILAN DE L'ÉTÉ 2018 DU CCFF

Le Comité Communal des Feux de Forêts a, du 15 juin au 2 octobre, assuré ses missions d'information, de surveillance et de prévention.

Il compte à ce jour 40 membres. L'âge moyen des patrouilleurs est de 66 ans. Il est donc nécessaire que tous les ans, de nouveaux bénévoles rejoignent ses rangs.

Grâce à cet effectif, le CCFF a assuré 108 patrouilles et 15 permanences sur les marchés de printemps et d'été. Cela a représenté 1050 heures de bénévolat déployé sur le terrain.
La météo a été clémente du fait de l'absence de vent violent. L'interdiction d'accès aux massifs n'a été mise en place qu'en octobre.

Malgré cela, trois départs de feux sont à déplorer sur la commune (malveillance et imprudence).

Dès la mi-mai (4 samedis matin), nous organisons des formations en interne (radio, cartographie, fonctionnement du groupe motopompe du 4X4, procédures d'alerte,…) afin d'être prêts pour le 15 juin.

Nous pouvons aussi accueillir des jeunes candidats à l'aide au permis mis en place par la municipalité. Ils pourront, après la formation de mai, nous aider durant tout l'été. Trois jeunes nous ont rejoints dans ce cadre.

Plan Polmar : 19 octobre 2018 à Sainte Maxime et 23 octobre à Ramatuelle

A la demande de l'ADCCFF83 et dans le cadre du "Plan Polmar Terre" lancé par le Préfet le mardi 16 octobre suite à la pollution par hydrocarbures arrivée dans le golfe de Saint-Tropez, la municipalité de Saint-Mandrier a apporté son concours en mettant à disposition deux équipes de 4 bénévoles volontaires du CCFF.
Une équipe est intervenue le vendredi 19 octobre à Sainte Maxime et l'autre le 23 octobre à Ramatuelle.

Les équipes ont ramassé les galettes d'hydrocarbure rejetées sur le sable et mélangées aux végétaux rejetés lors des derniers orages.
La Préfecture avait mobilisé des militaires de la sécurité civile de Brignoles, des sapeurs pompiers du Var et 22 bénévoles des CCFF (Comités Communaux des Feux de Forêts) et RCSC (Réserves Communales de Sécurités Civile) et des agents municipaux. Les matériaux souillés ont été mis en sac et seront envoyés pour traitement dans une usine spécialisée.

Jean DELESTRADE

Propriété de l'ermitage : Souvenez-vous, c'était il y a 12 ans, le 21 décembre 2006, la Cour Administrative de Marseille annulait le projet d'urbanisation de la municipalité sur l'ancienne propriété Juvénal (voir ci-dessous le projet de PLU pour cette zone).
Rappelons que jusqu'à son acquisition par le Conservatoire du Littoral, le maire de Saint-Mandrier a toujours œuvré pour construire sur cette magnifique propriété.

les secteurs AUa PIN ROLLAND et COUDOULIERE réservés principalement à de l'habitat et aux équipements publics. La forme urbaine de cet habitat devra donner l'image de hameau (plus particulièrement pour le secteur de la coudoulière) et s'intégrer à l'urbanisation environnante sans toutefois dépasser une hauteur maximale modulable entre R+2/R+3 sur Pin Rolland et R/R+1 sur la Coudoulière

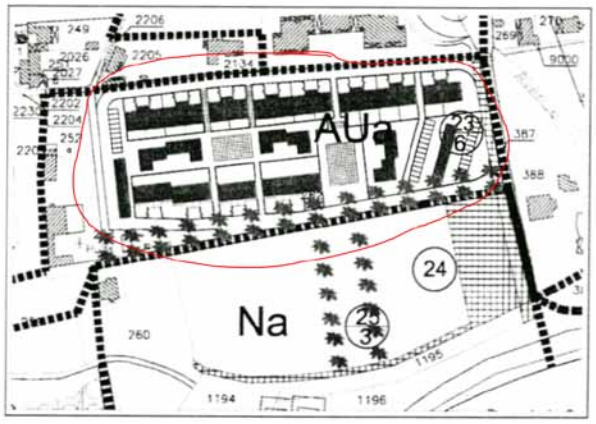

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année : Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu.

Droit de réponse :
Faut-il rappeler que depuis la création de la commune, la propriété JUVENAL a toujours été constructible, dans le RNU (Règlement National d'Urbanisme), dans le POS en zona NA où il existait d'ailleurs une voie de dégagement appelé ER14 que nous avons fait supprimer à notre premier mandat.
Le 7 mai 2003, le tribunal administratif de Nice a d'ailleurs confirmé la constructibilité de la propriété rejetant ainsi le recours entamé par une association de protection de l'environnement.
Lors d'une réunion à Aix en Provence, chez M. JUVENAL, j'ai donné mon accord pour l'acquisition de la propriété par le Conservatoire du Littoral, ce qui rendait la propriété inconstructible et ce, bien avant la décision de la cour administrative d'appel de Marseille.
Le projet présenté au Conservatoire du Littoral pour une gestion de la commune date de début 2006, au moment de la 1ère transaction entre Max JUVENAL et le Conservatoire. Il est toujours en mémoire dans mon ordinateur et peut ainsi servir de preuve.
Bientôt les élus d'opposition de PMVTE iront jusqu'à vous dire que c'est eux, ou bien une association de protection de l'environnement de la commune, qui sont à l'origine du projet de l'Ermitage.
Ils ne reculent devant rien, même pas devant le ridicule.

Le Maire

Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.
Jean Poumaroux (Rassemblement Bleu Marine)

COMMUNIQUÉ ANSM

Un véritable exploit !

C'est un véritable exploit que vient de réaliser Rostanbar 2 - Ville de Saint-Mandrier. Il remporte, dans sa catégorie, le Championnat Méditerranée en Equipages 2018 de l'Union Nationale pour la Course au Large, appelé couramment le Championnat de France-Méditerranée.
Décrocher ce titre est une performance de très haut niveau.

Avec une deuxième place en 2017, l'équipage était très motivé pour décrocher le Graal en 2018. Cela s'est vérifié dès le début saison car il a remporté d'emblée, la prestigieuse Semaine Nautique Internationale de Méditerranée, avec pas moins de quatre victoires et trois podiums en 7 courses !
Il n'a laissé ensuite aucune chance à ses concurrents, en faisant quasiment le grand chelem à la Semaine de Porquerolles.
Il terminera, en toute logique, le reste de la saison 2018 en tête de tableau.

Cette prestigieuse victoire est le fruit d'un très grand engagement de toute l'équipe, le "Team Rostanbar". Excellents régatiers, ils ont su gérer leur saison afin d'être à 100% les moments venus, bravo !

Par ailleurs, les très bons résultats de Rostanbar 2 - Ville de Saint-Mandrier ont permis à l'ANSM de commencer à entrer dans le très convoité "Top 50" des 755 clubs de Course Croisière de la Fédération Française de Voile. Certes, il y a un très bon pool de bateaux performants au sein de notre association, mais les exploits de notre champion lui ont fait gagner une bonne trentaine de places.
Tout autant positif dans cette dynamique, l'ANSM entre dans le "Top 10" de PACA juste derrière des clubs prestigieux de la cité Phocéenne, d'Antibes, de Saint Tropez !

Pour les prochaines saisons, le Team Rostanbar se lance un nouveau challenge : Gagner le "Trophée Offshore Méditerranée". Ce sont des régates de plusieurs jours, avec nuits en mer, dans le Bassin Occidental de la Méditerranée et en double (2 personnes seulement sur ce type de bateau très affûté !). Rendez-vous dans un ou deux ans...

Enfin, dans le nom Rostanbar 2 - Ville de Saint-Mandrier, il y a le nom de notre Presqu'île. C'est aussi une superbe victoire pour les Mandréens tout comme pour la Municipalité qui s'affiche, de longue date, comme soutien sans faille dans cette aventure.

Pour conclure, on ne peut qu'adresser nos plus vifs compliments aux Champions de France-Méditerranée qui nous ont fait vivre une saison 2018 inoubliable.

Henri Strozyk
Président de l'ANSM
Rédaction: Jean-Christophe GILLION
Vice-président ANSM, Responsable de la Section Régates

HORIZON VOILES

L'hivernage

Après la saison, il importe d'effectuer l' hivernage, à sec ou à flot.

HORIZON VOILES a proposé 2 stages :
Le 16 octobre 2018 un stage " HIVERNAGE A SEC MONCOQUE" avec
- Démontage et remisage des voiles et toiles (bimini, capote de roof).
- Convoyage de bateau pour mise à terre
- Hivernage de HORS BORD, et préparation des cabines pour l'hivernage

Le 24 novembre, un stage " HIVERNAGE A FLOT CATAMARAN "
- Démontage des voiles et toiles
- Inspection, transport et révisions chez le voilier
- Contrôle et Hivernage des moteurs, filtres et pompes
- Hivernage annexe et moteur HB

Les prochains stages en 2019:
- Navigation sur catamaran à Porquerolle (2 à 6 jours, 100 €/jour) en janvier, février et mars 2019.
- Vérification et préparation - Gréement dormant et courant - Winchs - Guindeaux à la mi-mars à Saint Mandrier (2 jours, 90 €/jour).
- Carénages et Mises à l'eau à Saint-Mandrier (3 jours, 90 €/jour), fin mars.

Marché de NOEL à l'ERMITAGE
Du 9 décembre au 1er janvier
Ouvert tous les jours à partir de 15h00
Vente de santons et friandises de Noël
(nougats, confitures, …)

L'amicale des donneurs de sang
de Saint-Mandrier organise une collecte
Salle des Fêtes Marc Baron,
Lundi 7 janvier 2019 de 8 h à 12 h 30.

FIGURE DU VILLAGE DE DÉCEMBRE

La Fédération Cavalas vous donne RDV sous le kiosque de la place des résistants, le samedi 22 décembre à midi !

Nous découvrirons ensemble la photographie qui rendra hommage aux prêtres de notre village au travers du père François Hatem et du père Jacques Gautier.
Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sous le kiosque et comme toujours, vous retrouverez l'intégralité des figures du village sur notre site : www.federationcavalas.com !
Sur la photo ci-dessous, vous pouvez voir Messieurs les gardiens du square Marc Baron Guy Marécaille (1996-1998) et Jean-Marcel Le-Bihan (depuis 1998).

Le mois d'octobre mettait à l'honneur les coiffeurs, Célestin Bianco (environ 1930-1960), dit "Titin" et Pierre Turco (depuis 1975).

Nous vous attendons nombreux le 22 décembre pour un moment d'échange et de convivialité autour de cette nouvelle inauguration des « Figures du Village ».

La Fédération Cavalas

ESSOR ÉCONOMIQUE

Pbcom83

- INFORMATIQUE – INTERNET - TELECOM
  Dépannage Maintenance Installation Conseils Formation
- LIVRAISON DE COURSES A DOMICILE
  Courses alimentaires-Médicaments-Pressing-Journal-Petits meubles…
- AIDE ADMINISTRATIVE
  Déclaration d'impôts, suivi courrier, saisie de lettre…

Pour tous renseignements et tarifs : Contactez-nous - D'autres services disponibles sur demande.
Un seul numéro, Pascal au 06.50.59.19.69

Isabelle THIRIEZ - graphiste

Isabelle THIRIEZ vous propose des créations graphiques personnalisées : Montage et retouches photos, illustrations...
Et pour les professionnels, cartes de visite, flyers, affiches.
Autres créations artistiques : cartes du var, marque-pages, posters de Saint-Mandrier, compositions surréalistes sur toiles.

Isabelle vous reçoit sur RDV tous les jours de 9 h 00 à 20 h 00.
Son adresse :
Aux Méridiennes (apt30)
sur le Port de Saint-Mandrier
06.26.39.68.24
Mail : ysatie@imagine.com

Saint-Mandrier Services

Une nouvelle société de services à la personne est créée à Saint-Mandrier par un jeune Mandréen. Travaux ménagers, entretien maisons ou bateaux, jardinage, bricolage, etc...
Travail sérieux et ponctuel.
Société déclarée permettant de bénéficier des avantages fiscaux.

Contactez Jason VITSE au 06 24 43

FRANCE ADOT 83 (Association pour les Dons d'organes, de Tissus et de moelle osseuse)

Appel à tous les greffés

France Adot 83, association départementale qui milite pour sensibiliser le public aux dons d'organes, de tissus et de moelle osseuse, fête cette année, ses 30 ans d'activités dans le Var.

A cette occasion, vous qui êtes greffé(e) d'un organe, d'un tissu ou de moelle osseuse et qui habitez dans le Var, nous aimerions vous rassembler, le **samedi 30 mars 2019 à 11 h**, salle de conférence du bâtiment administratif de Sainte Musse à Toulon afin de faire connaissance autour d'un buffet convivial suivi d'un après midi dans une ambiance festive.
Participation totalement gratuite.
Pour vous inscrire : 04.94.94.08.60 ou france-adot83@wanadoo.fr

Mme GEORGES
Présidente France Adot 83

SEMAINE DU 8 OCTOBRE À LOUIS CLÉMENT

Semaine de la démocratie à l'école

Cette année encore, c'est avec plaisir que les élèves de 6ème ont été accueillis par Monsieur le Maire de Saint-Mandrier pour mieux comprendre le rôle de l'élu.

A la suite d'une exposition proposée par l'AROEVEN,

chaque classe a voté avec isoloirs et urnes pour élire ses délégués de classe et ses délégués foyer.

Lors de la première assemblée générale des délégués,

le 12 octobre dernier, les délégués ont choisi leurs représentants au Conseil d'Administration.
Des candidats motivés qui annoncent une année avec une belle dynamique !

Mme TRABY
CPE

Téléthon

OMJS Saint-Mandrier-sur-Mer
OFFICE MANDRÉEN de la JEUNESSE et des SPORTS

Pour la 3ème année consécutive, l' OMJS organise le TELETHON et est heureuse d'être rejointe par de nouvelles associations qui vous donnent rendez-vous tout au long du week-end des 7, 8 et 9 décembre.
Cette année l'AFM lance le défi des 1 million de crêpes vendues au profit du Téléthon. Programme ci-contre.

Rejoignez nous.
Facebook : OMJS - Office Mandréen de la Jeunesse et des Sports

et surtout :" c'est plus facile de trouver 10 personnes qui donnent 1 € que de demander 10 € à une personne " rejoignez nous, participez et téléthonnez-nous.

LE PÈRE NOËL A RENDEZ-VOUS À L'ÉCOLE DE DANSE PRESQU'UNE ÉTOILE

C'est le 16 décembre à 14 h 30 au square Marc Baron (salle du cinéma) que les enfants de l'école de danse Presqu'une Étoile danseront devant leur famille en attendant la venue du Père Noël

Ce dimanche-là, les professeurs et dirigeants de l'école de danse accueilleront les familles mais aussi tous ceux qui seront intéressés de passer un moment convivial en regardant les enfants danser.

Nous vous attendons avec bonne humeur pour partager un moment de détente et de spectacle suivi d'un goûter.

Jean-Yves GAUTHIER
Président

Noël 2017

LA RECETTE DE MARTHE

POTIMARRON Surprise - 1er prix du concours de cuisine de la Fête de la Cougourdo, catégorie "Plat principal"

LA RECETTE DU MOIS

Ingrédients

- 1 potimarron
- 200 gr de champignons de Paris
- 100 gr de lardons
- 1 oignon
- 20 cl de crème liquide
- 90 gr de gruyère râpé
- 100 gr de marrons
- Curcuma et plantes aromatiques au choix
- Sel, poivre

Faire revenir, l'oignon, les champignons émincés. Ajouter les lardons préalablement rissolés, les épices, le sel (éventuellement) et le poivre.

Verser la crème liquide dans ce mélange, le fromage râpé et les marrons en brisure.

Evider le potimarron et réserver le chapeau.

Remplir le potimarron de la préparation, poser le chapeau et enfourner à four préalablement chauffé à 180° pendant 45 mn à 1h, au bain-marie.

AFMTÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

LE DEFI DE L'AFM 1 000 000 DE CRÊPES VENDUES !

VEN 7 DEC

STADE DE BASKET DU VILLAGE - 16 H

- Activités sportives maternelles / primaires
- Vente de CRÊPES et collations
- Récolte des dons

Les Ti'Mandréens
L'OMJS

SAM 8 DEC

SALLE DES FÊTES MARC BARON - 14 H - 18 H

- Concours de Belote et Rami pour les grands
- Uno pour les petits
- Petite buvette sur place

La Mandréane

STADE DU VILLAGE - 9 H - 13 H 00

- Balades en véhicules de collection
- Concours de Boules
  Inscriptions 10 € par équipe de 2

Les amis de la Maquette et Calandres mandréennes

Société des Boulomanes du Creux Saint Georges

DIM 9 DEC

TERRAIN BASKET DU VILLAGE - 9 H - 13 H

- 2 séances de PPG 9h00 et 10h30
  (Préparation Physique Générale)
  Inscription sur FB ou sur place (5 €)
- Fil rouge sur rameur à partir de 9 heures

L'OMJS

THÉÂTRE MARC BARON - 17 H 30

- Spectacle danse, chant, musique
  avec Marco Marchini chanteur
  Cavalas Underground, Sea Side Country
  et l'Ecole de danse

Ecole de Danse
Seaside Country
Cavalas Underground
Marco Marchini

MAR 11 DEC

SALLE MYRTE PIN ROLLAND - 14 H

- Concours de bridge

Club de Bridge de Saint Mandrier

RENSEIGNEMENTS : 06.76.78.20.12

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430
SAINT-MANDRIER-sur-MER
Tél : 04.94.11.51.76 - www.ville-saintmandrier.fr

OMJS
OFFICE MANDRÉEN de la JEUNESSE et des SPORTS
Saint-Mandrier-sur-Mer

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

FOIRE ARTISANALE DE NOËL

9 h et 19 h :
Salles Myrte et Arbouses
(A° Festive de la Presqu'île)

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

MARCHE DES LUCIOLES

18 h 00 : Distribution des lampions
Parking Sainte Asile
18 h 30 : Départ du défilé
19 h 30 : Arrivée du défilé
parking Sainte Asile
Distribution de soupe
et boissons chaudes

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

EN ATTENDANT NOËL

14 h 30 - 18 h
Place des Résistants
Structures gonflables,
ateliers et animations de Noël
Promenades en tacot musical
Chocolat chaud,
bière de Noël
et marrons chauds

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

FÊTES CALENDALES

9 h 30 : RDV devant l'église
10 h 30 : Messe
11 h 30 : Défilé
12 h 30 : Apéritif
et anchoïade
Place des Résistants

MARDI 18 DÉCEMBRE

PALMARÈS DU CONCOURS DE CRÈCHES ET COURONNES DE NOËL

18 h 30 : Domaine de l'Ermitage
Inscriptions et renseignements
Atelier Provençal
04.22.44.74.27

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

16 h 30 : Jeux d'autrefois
Place des Résistants
17 h 30 : Parade Lumineuse
Arrivée du Père Noël
Tirage de la Tombola
de Noël

LUNDI 24 DÉCEMBRE

VEILLE DE NOËL

19 h 00 : Messe
en la chapelle du Pin Rolland
22 h 30 : Veillée de Noël
suivie de la messe de la nuit de Noël
en l'église Saint-Mandrier
et des 13 desserts
offerts par l'Atelier Provençal

MARDI 25 DÉCEMBRE

NOËL

10 h 30 : Messe de Noël
en l'église
Saint-Mandrier

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

LASER GAME

14 h 30 - 18 h
Place des Résistants

du 3 au 24 DÉCEMBRE

Mairie village

MERCREDI 26 DÉCEMBRE

BLANCHE NEIGE

15 H 00
Conte clownesque suivi d'un goûter
à partir de 4 ans
Entrée libre

Inscriptions
Service Vie de la Cité
04.94.11.51.75

JEUDI 3 JANVIER

ATELIERS CULINAIRES POUR ENFANTS

14 h 30 - 18 h
Domaine de l'Ermitage

Inscriptions
La Mandréane
06.27.25.42.74

Remerciements aux associations
et aux bénévoles :

- La Mandréane
- Les Ti'Mandréens,
- L'Association Festive de la Presqu'île
- L'Atelier Provençal
- La Respelido
- Les Services Municipaux